



Face aux attentes fortes des personnels et à une crise sanitaire qui nécessite le déploiement massif du télétravail, même sous forme dégradée et confinée, nous avons entendu une DGFIP hors sol.

La réunion était présidée par Olivier ROUSSEAU, sous-directeur du bureau RH2 en charge du télétravail.

Après lecture des déclarations liminaires ([cf DL GT Télétravail CGT sur notre site](#)), la DG a répondu à quelques points avant d'entrer dans le détail des fiches.

La DGFIP se limite à dire « qu'elle souhaite répondre de son mieux à la demande sociale concernant le télétravail, mais qu'elle doit veiller à ce que les inconvénients, notamment l'isolement, ne soient pas supérieurs aux avantages ».

Ce GT ne serait « qu'une première rencontre précipitée face à cette demande sociale pour évoquer le sujet en anticipation pour échanges ».

Selon elle, « les nouveaux éléments du nouveau décret fonction publique télétravail du 5 mai 2020 sont à appliquer rapidement même si le cadre n'est pas complètement défini ou validé, car il ne faut pas prendre de retard ».

D'ailleurs à notre demande de calendrier DGFIP sur le télétravail, la réponse a été plus qu'évasive : « l'agenda social étant déjà très lourd, un nouveau groupe de travail télétravail sera inscrit à l'agenda social du 1er semestre 2021 » !

Selon la DGFIP, « la crise l'a obligée à ouvrir le bénéfice du télétravail au-delà du quantitatif supportable pour l'organisation des services, et cela a eu pour effet de dégrader la qualité du travail. Mais l'équipement standard ne doit pas conduire à une productivité non dégradée.

La DGFIP devra créer les ressources de suivi d'activité comme les outils de répartition du travail et d'organisation du travail, au travers le développement des outils collaboratifs. »

Toutefois, la DG reconnaît que le recours au télétravail confiné a permis à la DGFIP avec les agents requis en présentiel de maintenir ses missions.

../.. suite à télécharger

fichiers:



[Télécharger cr_gt_tw_du_5-10-2020.pdf](#) (963.45 Ko)

Public: [GT 2020](#)

[Télétravail](#)

- [=A](#)
- [±A](#)
- [Version imprimable](#)
- [version PDF](#)

Leave this field blank
